

### Association G rontologique Inter-R gionale A.G.I.R



#### Contrat de Promotion Immobili re

Montant de l'op ration :  
7 597 000   TTC

Equipe de ma trise d' uvre :  
Atelier RAYNAL & RUFFAT  
(mandataire), IB2M et ETB

► Construction d'un EHPAD en R+1 de 3 750 m<sup>2</sup> dont  
2 620 m<sup>2</sup> de surface de chambres et 1 130 m<sup>2</sup> de  
surfaces communes (salle de restauration,  
cuisines, salle de soins, accueil et circulations)

► Capacit  de 82 lits dont 12 en « unit  sp ciale »  
► RT 2012

► D but des Etudes :  
Octobre 2012

► D but des Travaux :  
Juillet 2013

► Fin des Travaux :  
Novembre 2014

Le projet est issu d'un partenariat entre THEMELIA, la CANSSM (Caisse autonome nationale de s curit  sociale dans les mines) et l'association AGIR.

En sa qualit  de promoteur, THEMELIA :

- A accompagn  le ma tre d'ouvrage dans sa recherche de subvention et de financement
- A g r  la pr paration et la signature des march s et contrats n cessaires   la r alisation de l'op ration
- A assur  le r le de ma tre d'ouvrage tout au long du chantier et dans les phases de r ception
- A suivi la gestion administrative, financi re et comptable de l'op ration
- A livr  le bien au co t et   la date fix s par le contrat

